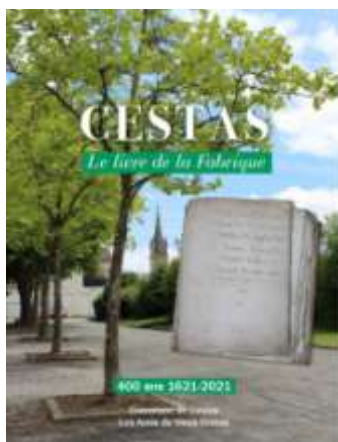


Commémoration du 400^e anniversaire du « Livre des comptes de la Fabrique de Cestas »



Afin de faire mettre en valeur le patrimoine historique et culturel de la Commune, la municipalité souhaite commémorer le 400^e anniversaire du lancement du « Livre des comptes de la Fabrique de la Paroisse de Cestas » initié en 1621 et tenu jusqu'à 1803. La Fabrique d'une paroisse était l'institution qui, dans le monde chrétien, gérait les biens de l'Eglise. Ce livre de la Fabrique, de plus de 200 pages manuscrites, a été redécouvert dans le grenier de l'Eglise de Cestas et a fait l'objet d'une retranscription totale par l'association « Les amis du Vieux Cestas »

Sur cette base, une brochure a été réalisée avec l'aide de l'Association. Cette brochure, d'une cinquantaine de pages, abondamment illustrée de documents d'époque, retrace les éléments les plus intéressants qui peuvent être retenus à la lecture du « Livre de la Fabrique » dans une perspective de préservation et de diffusion au plus grand nombre de notre patrimoine historique et culturel.

La commémoration de ce 400^e anniversaire aura lieu samedi 13 et dimanche 14 novembre avec une série de manifestations notamment avec la présence de l'Archevêque de Bordeaux, Jean-Paul James, auxquelles tous les cestadais sont invités.

Samedi 13 novembre à 17h aura lieu la présentation de la Brochure « Cestas – le Livre de la Fabrique – 400 ans – 1621-2021 ». Cette présentation aura lieu à l'Eglise de Cestas avec un diaporama et une intervention de M. Pierre Ducout, maire de Cestas et Président de l'association « Les amis du Vieux Cestas ».

Le lendemain, dimanche 14 novembre à 12h, à l'issue de la messe concélébrée par l'Archevêque et le Père Claude Mbu Mubel, curé de Cestas, l'actuel parking du Vieux Four à Pain, jouxtant l'église et le cimetière du Bourg sera inauguré sous le nom de « Place de la Fabrique ». La plaque sera dévoilée conjointement par Mgr James et Pierre Ducout, maire de Cestas, en présence de tous les cestadais qui sont invités à la cérémonie.